



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le trois mars deux mille vingt-trois, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Guy HONORAT. Marc CHABERT. José TUR. Claudine PEUCH. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE.

EXCUSES : Bérengère LOISEL-MONTAGNE (pouvoir donné à Nicole GIRARD). Dominique GIRAUD-LE FAOU (pouvoir donné à Guy HONORAT). Isabelle KIN (pouvoir donné à Valérie BOUNIAS). Béatrice VELASCO (pouvoir donné à Claudine PEUCH).

ABSENTS : Michel LE FAOU. Thomas BIDON. Amélie BERGER. Maxime DAUPHIN.

Secrétaire de séance : Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 01-2023 : URBANISME – Approbation révision allégée n°1 du PLU – Construction d'un centre technique municipal	APPROUVEE
➤ N° 02-2023 : FINANCES – Approbation Compte Administratif 2022 – Budget Général	APPROUVEE
➤ N° 03-2023 : FINANCES – Approbation Compte de gestion 2022 – Budget Général	APPROUVEE
➤ N° 04-2023 : FINANCES – Affectation des résultats 2022 – Budget Général 2023	APPROUVEE
➤ N° 05-2023 : FINANCES – Subventions aux associations – ANNEE 2023	APPROUVEE
➤ N° 06-2023 : FINANCES – Soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et Syrie	APPROUVEE
➤ N° 07-2023 : FINANCES - Vote du Budget Général 2023	APPROUVEE
➤ N° 08-2023 : FINANCES – Approbation de l'attribution compensation définitive 2022, proposée par le conseil communautaire LMV	APPROUVEE
➤ N° 09-2023 : RH- Création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité - Modification	APPROUVEE